

Samedi 10 octobre 2015



BASSILLAC. Des marines américains débarquent pour un exercice

Page 5

n. 21132 - Samedi 10 octobre 2015

DL DORDOGNE LIBRE

0,85 €

www.dordognelibre.fr

INHUMATION
OU CRÉMATION,
NOTRE MÉTIER
C'EST RESPECTER
VOTRE VOLONTÉ.

POMPES FUNÈBRES RIGOLET
161, boulevard du Petit-Change
PÉRIGUEUX

GRAND PÉRIGUEUX

L'avion vers Paris en pleines turbulences



Photo archives Dominique Lise

Fragilisée par une fréquentation en baisse cette année, la ligne aérienne entre Périgueux et Paris est plus que jamais menacée. L'Agglo, qui gère l'aéroport, pourrait dénoncer la convention avec Twin Jet dès la fin de l'année.

Page 3

PÉRIGUEUX

Appel à témoins après une rixe cours Saint-Georges

Page 9

TRÉLISSAC

Les vols en série de ses agneaux le rendent chèvre

Page 7

GOUR DE L'ARCHE



Saltgourde : les locataires prêts à saisir la justice

Page 6

JAZZ



Un concert événement pour les 15 ans de MNOP

Pages centrales

BASKET

Le BBD l'emporte sur le fil à Nantes et se qualifie

Page 14

CONCERT

Un spectacle « couillu » à l'Écume des jours

PAGE 30

LE TEMPS

Aujourd'hui



Demain



PAGE 33



L'avion de Twin Jet restera-t-il cloué au sol l'été prochain ? C'est le risque si le Grand Périgueux devait dénoncer la convention. PHOTO ARCHIVES DL

Ligne vers Paris : l'Agglo va-t-elle jeter l'éponge ?

Thomas BRUNET
t.brunet@dordogne.com

C'est un peu le marronnier de la fin d'année, placé entre les citrouilles d'Halloween et la dinde de Noël : l'avenir de la ligne aérienne entre Périgueux et Paris, toujours menacée, mais à chaque fois sauvée par les collectivités, qui épongent son déficit abyssal. Plus d'1,2 M€ en 2015. Mais en cette fin d'année, la ligne est plus que jamais en zone de turbulences, avec des résultats décevants et un déficit qui pourrait, donc, se creuser. Et conduire le Grand Périgueux, qui a pris la compétence aéroport en janvier dernier, à jeter l'éponge et à dénoncer dès la fin de l'année, lors d'un vote en conseil communautaire, la convention qui le lie à la compagnie Twin Jet, qui court jusqu'à fin 2017.

Fréquentation à la baisse

Il faut dire que malgré les efforts faits en matière de communication, la ligne ne décolle toujours pas. Au 30 septembre, 4 300 personnes l'avaient ainsi utilisée, cette année, soit 478 passagers

■ Le ciel s'assombrit autour de la ligne aérienne entre Bassillac et Paris.

■ Le Grand Périgueux pourrait dénoncer la convention qui le lie avec la compagnie Twin Jet dès la fin de l'année.

■ Mais des élus, Jacques Auzou et Antoine Audi en tête plaident encore pour son maintien.

par mois. Trop juste, si ce rythme se poursuit, pour atteindre l'objectif des 5 950 voyageurs que s'est fixé le Grand Périgueux il y a un an. Et bien loin des 7 600 passagers de 2014 et 2013. « La fréquentation n'est pas à la hauteur », reconnaît d'ailleurs Hussein Khairallah, conseiller délégué en charge de l'aéroport, qui précise que cette baisse est

surtout due à la diminution du nombre de passagers en provenance de Bergerac, qu'un taxi achemine vers Bassillac. Il faut dire que les places coûtent cher. Avec un tarif d'entrée à 246 €, en réservant quinze jours à l'avance, et à 600 € pour un départ la veille pour le lendemain, tout le monde ne peut pas monter à bord. Et le confort est spartiate, dans ce petit appareil de 19 places (sans toilettes), qui fait deux rotations seulement par jour quand Brive - qui affichait l'an passé 40 000 voyageurs - en permet trois avec des avions de 48 places...

« C'est un gouffre »

Et pour couronner le tout, la ligne accumule les soucis. Quand ce n'est pas le brouillard ou les sangliers, ce sont les problèmes techniques qui empêchent l'avion de décoller, comme ce lundi, contraignant les neuf passagers du jour à trouver une autre solution pour rejoindre la capitale. Aussi, beaucoup d'élus du Grand Périgueux se disent que le jeu n'en vaut peut-être plus la chandelle. Et que l'argument économique brandi par ses défenseurs

(lire ci-contre), ne se justifie plus, vu les coûts. Surtout depuis que l'État s'est désengagé, obligeant les collectivités locales à mettre cette année 261 000 € supplémentaires au pot.

« C'est juste un gouffre financier », estime l'un des élus frondeurs, persuadé « que la ligne ne décollera jamais ». « Les chefs d'entreprise ont bien compris que c'était plus simple de partir de Brive ou d'Angoulême pour rejoindre Paris. » D'ailleurs, si des boîtes comme Fromarsac, Leclerc ou Agema l'utilisent régulièrement - et s'inquiètent de son éventuel abandon - d'autres ont décidé de s'en passer et ont déménagé certains de leurs services à Angoulême (Hammel) ou à Bordeaux (Beauty Success), où la connexion avec le TGV est directe.

Quelle solution en attendant la LGV en 2017 ?

Aussi, le vote du mois de décembre s'annonce crucial. Si les élus devaient se prononcer pour la fermeture de la ligne, celle-ci s'arrêterait de fonctionner au début de l'été 2016, la rupture de la convention étant assortie d'un préavis de six mois. Ce qui obligerait l'Agglo à trouver une alternative, en attendant l'ouverture de la LGV entre Bordeaux et Paris, prévue pour l'été 2017, « seule solution durable », observe le président de l'Agglo, Jacques Auzou, qui négocie actuellement avec la Région et la SNCF, « pour avoir un Périgueux-Paris, via Bordeaux, en 3 h 30 ». Cette alternative serait alors l'organisation de navettes vers l'aéroport de Brive ou vers Angoulême, pour chercher le TGV. Ce dont ne veut pas le maire de Périgueux : « Nous n'avons pas été élus pour conforter l'activité économique de Brive et Angoulême ! »

Audi : « Aller au bout de notre engagement »

Parce qu'il s'était engagé il y a un an à mettre au vote à la fin de chaque année, la poursuite ou non de la convention avec Twin Jet (qui peut être dénoncée, avec six mois de préavis), Jacques Auzou offre à ses détracteurs l'occasion d'y mettre un terme définitivement.

Pourtant, lui se dit favorable au maintien de l'avion vers Paris, « tant qu'on n'a pas un moyen de substitution ». Comprenez la LGV, qui n'arrivera - au mieux - qu'à l'été 2017. Car le risque, dit-il, « c'est d'avoir une évasion de l'emploi ». « Je pense qu'il

faut être extrêmement prudent ». Un qui va se battre bec et ongles pour garder la ligne aérienne, c'est le maire de Périgueux. Et pas seulement parce qu'il l'emprunte régulièrement pour aller travailler à Paris.

« Un choix politique »

« Nous avons pris un engagement en début de mandat, celui d'accompagner cette ligne jusqu'en décembre 2017, et je souhaite aller au bout », affirme Antoine Audi, pour qui le vote du mois de décembre sera « un

vrai choix politique ». « Oui, la ligne coûte cher, mais l'enjeu économique, compétence première du Grand Périgueux, est capital. »

Aussi, il « s'opposera à cette décision [Ndlr : de fermeture] sans état d'âme. Je ne peux pas plaider en faveur du développement économique et abandonner cette ligne. Il faut être cohérent. Quand la LGV sera opérationnelle, il sera alors temps de voir sa viabilité. On vient juste de recruter une personne pour dynamiser la ligne et il me semble un peu rapide qu'on arrête. »

BASSILLAC

Des marines américains débarquent armes à la main

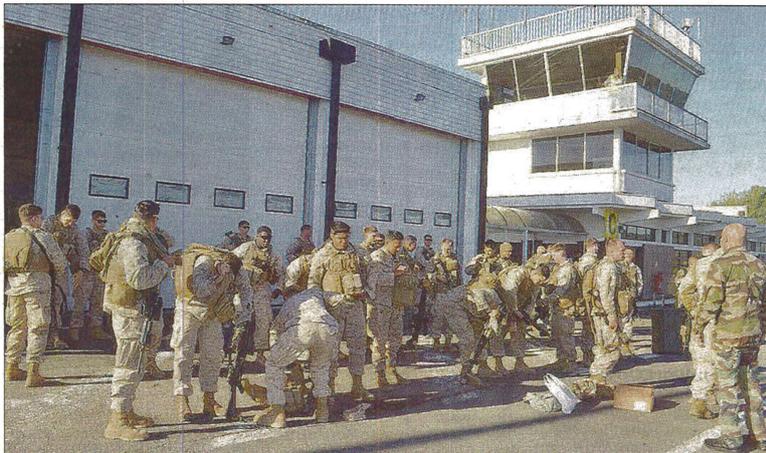
■ 34 marines américains ont débarqué avec leurs armes, hier matin, à l'aéroport de Bassillac.
 ■ Ils sont venus pour un exercice express au centre national de la gendarmerie.
 ■ C'est la première fois qu'ils atterrissent sur la plate-forme périgourdine.

Julien COUTENCEAU
 j.coutenceau@dordogne.com

Une trentaine de marines américains qui débarquent sur le tarmac de l'aéroport de Bassillac à bord d'un Hercules C130, l'un de ses avions cargos de l'US Army. Une image suffisamment éloquente pour interpeller... Mais que faisaient donc ces soldats, hier, en Périgord ? En provenance directe de la base de Moron, près de Séville, les militaires étaient venus affronter leurs techniques avec celles des gendarmes du centre national d'entraînement des forces de la gendarmerie à Saint-Astier. Un exercice grandeur nature pour le maintien de l'ordre en situation de crise les attendait dès leur arrivée au centre (lire ci-contre).

Venu pour un exercice de 24 heures

C'est d'ailleurs pour cette raison que le Hercules C130 a fendu le



Stationnées au sud de l'Espagne, les troupes de marines américaines sont amenées à intervenir en Afrique. Elles collaborent avec la gendarmerie française pour des exercices de maintien de l'ordre. PHOTOS DL

brouillard périgourdin hier matin. « On a travaillé sur un scénario de 24 heures où ils atterrissent au plus près d'une zone de conflit », raconte Benoît Fief, le commandant de l'escadron mobile de gendarmerie de Marseille, venu pour la troisième fois en renfort sur ce type d'entraînement. Car, si les marines avaient atterri à Mérignac lors des deux précédents exercices en décembre et en juin dernier, le temps de transport n'avait pas permis aux instructeurs de mener une action en continue. Le choix de Bassillac s'est du coup imposé pour sa proximité avec Saint-Astier. « L'idée est de monter un exercice le plus réel possible et le plus proche des conditions opérationnelles qu'on va retrouver sur le terrain, notamment lorsque les

forces armées doivent intervenir pour sécuriser les ambassades en Afrique ou au Moyen-Orient. »

Les États-Unis intéressés par le savoir-faire français

Depuis la mort de leur ambassadeur au consulat de Benghazi en Libye en 2012 - qui avait montré des failles dans la protection du site face à une attaque - l'armée américaine a décidé de renforcer son arsenal pour parer à ce genre de situation. « Les États-Unis ont dit que la gendarmerie est la première force du monde en terme de maintien de l'ordre car on a l'expérience de gérer des crises et contenir des foules, notamment en Afrique », assure fièrement l'un des instructeurs français présents hier.

Au-delà de cette transmission de savoir-faire, c'est bien une coopération internationale qui se met en place avec cette unité spéciale américaine déployée en Europe pour vite intervenir sur le sol africain en cas de conflit ou de risques d'insurrection. « Ils s'entraînent sur des situations de guerre civile où l'objectif premier est de rapatrier leurs ressortissants », résume Benoît Fief. Vu que les troupes américaines changent tous les six mois sur la base espagnole - qui regroupe quelque 600 hommes - le formateur en est à son troisième régiment de marines venu s'exercer à Saint-Astier. Cela ne sera donc certainement pas le dernier. Mais, hier, c'était le premier à débarquer avec leurs fusils automatiques sur la piste de l'aéroport de Bassillac.

Des exercices proches des situations réelles

Le choix d'un atterrissage à Bassillac pour s'exercer n'est nullement dû au hasard, ni à des circonstances particulières. « En venant directement se poser à Bassillac plutôt qu'à Mérignac, on passe à un niveau supérieur en terme d'exercice, explique Benoît Fief, l'un des gendarmes instructeurs du centre national d'entraînement des forces de la gendarmerie. Plutôt que de voir que les techniques pour s'opposer à une foule avec des moyens intermédiaires comme les bombes lacrymogènes ou la mise en place de barrières et d'obstacles,

on va simuler la situation de crise dès le débarquement à l'aéroport. » Dès leur arrivée à Saint-Astier, les marines se sont retrouvés face à des check-points tenus par des rebelles, puis 60 à 80 opposants [Ndlr : un rôle joué par des gendarmes], avec une prise d'otages. « On a pu mettre en place un maximum de problématiques où ils vont devoir négocier, malgré la barrière de la langue, pour aller chercher des ressortissants, les exfiltrer et sécuriser des zones entières dans un laps de temps de 24 heures », complète le formateur.



C'est la première fois qu'un Hercules C 130 atterrissait à Bassillac.

CIRCULATION

Rue Aubergerie. En raison de la manutention de machines d'impression, dans sa partie comprise entre la rue Taillefer et la rue des Farges, la circulation sera interdite, rue Taillefer dans sa partie comprise entre le n°28 et le n°34, le stationnement sera interdit, **lundi, de 8h à 17h.**

Rue des Remparts. En raison de sondages, au droit du n°121, le stationnement sera interdit et la circulation s'effectuera en chaussée rétrécie, **à partir de lundi à 8h et jusqu'au samedi 17 octobre à 18h.**

Rue Parmentier. En raison de l'installation d'un échafaudage, au droit du n°2, la circulation sera interdite **à partir de lundi à 8 heures et jusqu'au vendredi 13 novembre à 18 heures.**

Rue de la Boétie. En raison de travaux, dans sa partie comprise entre la rue Combe des Dames et la rue du Terme Saint-Sicaire, la circulation sera interdite en tant que de besoin, une déviation locale sera mise en place par l'entreprise, la circulation sera limitée à 30 km/h, le stationnement sera interdit au droit du chantier, **à partir de lundi à 8h et jusqu'au vendredi 13 novembre à 18h.**

Rue André-Saigne. En raison d'un déménagement au n°2, la circulation sera interdite, **vendredi, de 8h à 12h.**

Rue Émile-Chaumont. En raison d'une intervention sur des antennes SFR, la circulation sera interdite, **vendredi, de 8h à 15h 30** en tant que de besoin.

REGROUPEZ VOS CRÉDITS

CREDIT UNIQUE.COM
 Depuis 1996 Une marque du Cabinet Pajol

Mérignac :	05 57 22 29 95
Biganos :	05 50 82 82 83
Périgueux :	05 53 03 50 00
Bayonne :	05 53 52 27 27
Pau :	05 53 83 18 17
Agen :	05 53 95 25 00
Toulouse :	05 61 21 87 77

www.creditunique.com

Si vous êtes engagé, il faut des remboursements réguliers de remboursements avant de vous engager. Crédit UNIQUE est un service à l'usage des clients de la banque. Crédit UNIQUE est un service à l'usage des clients de la banque. Crédit UNIQUE est un service à l'usage des clients de la banque. Crédit UNIQUE est un service à l'usage des clients de la banque.